



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'EMPLOI

2026 DAE 157 Subventions 610.000 euros et conventions avec 30 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloigné.e.s de l'emploi.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Parmi les dispositifs favorisant le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, l'insertion par l'activité économique a été reconnue à de multiples reprises, notamment par la Cour des comptes, comme l'un des plus efficaces. S'adressant aux personnes rencontrant à la fois des difficultés sociales et professionnelles, elle permet, par la mise en activité, par un accompagnement social et professionnel renforcé et par des actions de formation adaptées, d'obtenir des résultats très positifs.

Ainsi, en 2024 à Paris, 61% des personnes qui sont sorties d'un parcours en insertion par l'activité économique ont eu une sortie dite dynamique, c'est-à-dire une sortie en emploi, en formation ou par la création d'une entreprise.

I/ Soutien aux SIAE en développement

En complément des aides aux postes de l'État, les subventions de la Ville de Paris aux structures de l'insertion par l'activité économique permettent un soutien essentiel à l'accompagnement et à l'encadrement des salariés en insertion.

Afin de prévenir d'éventuelles tensions de trésorerie, le Conseil de Paris, par sa délibération n° 2025 DAE 239 adoptée lors de sa séance de décembre 2025, a alloué aux Ateliers et Chantiers d'Insertion parisiens une avance d'un montant total de 3.059.000 euros. Lors de sa séance de juillet dernier, par la délibération n°2026 DAE 106, notre assemblée a décidé d'allouer 2.915.000 euros à 100 structures de l'insertion par l'activité économique agréées. L'ensemble de ces financements leur permet d'accompagner plus de 2037 équivalents temps plein, soit environ 5.600 salariés en insertion.

Au printemps 2026, la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France (DRIETS) a annoncé une baisse de 3,1 % de son enveloppe, affectant les effectifs des SIAE parisiennes. Néanmoins, 15 structures ont obtenu un développement de leurs effectifs, ce qui

permettra la création d'environ 24 équivalents temps plein supplémentaires en année pleine, pour environ 68 salariés en insertion.

Il vous est donc proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement à ces 15 structures .

Ces financements viennent s'ajouter à ceux qui ont été accordés par les délibérations n°2025 DAE 33 et 2026 DAE 106 citées plus haut. Ce nouveau financement est calculé selon les mêmes modalités que précédemment, c'est-à-dire qu'il est proportionné au nombre d'équivalents temps plein en insertion (financement forfaitaire annuel par équivalent temps plein de 4.700 euros pour les Ateliers et Chantiers d'Insertion, de 1.000 euros pour les Associations Intermédiaires, de 2.200 euros pour les Entreprises d'Insertion et de 700 euros pour les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion).

Le tableau en annexe présente le détail des équivalents temps plein supplémentaires obtenus par les structures concernées et le montant de subvention complémentaire proposé pour chacune d'entre elles.

Parmi ces structures, deux ateliers et chantiers d'insertion en particulier ont obtenu de l'État le conventionnement d'un nombre significatif d'équivalents temps plein supplémentaires afin de développer substantiellement leur activité.

Yoti Paris est une association créée en 2023 et affiliée à l'association nationale Yoti, spécialisée dans le reconditionnement de jeux et jouets en milieu carcéral. Yoti Paris a ouvert en juin 2025 une activité de collecte, reconditionnement et commercialisation de jeux et jouets qui emploie des détenus de la maison d'arrêt de la Santé. L'association prévoit de collecter et traiter 24 tonnes d'objets lors de sa première année de fonctionnement. La structure est conventionnée à hauteur de 10 équivalents temps plein en année pleine, soit l'équivalent de 23 salariés en insertion en milieu pénitentiaire. Le Conseil de Paris, par sa délibération n° 2025 DAE 239 adoptée lors de sa séance de décembre 2025, a alloué une subvention de 35.000 euros à Yoti Paris correspondant à 7.5 ETP. Il est proposé de compléter ce financement à hauteur de son conventionnement 2026 par le versement d'une subvention d'un montant de 12.000 euros.

Emmaüs Défi est une association créée en 2007. Implantée dans le 19e arrondissement dans l'ancien marché couvert Riquet, l'association gère une base logistique, des ateliers de tri dans les 5e et 18e arrondissements, un espace de vente. Emmaüs Défi est le premier acteur du réemploi solidaire parisien : en 2025, la structure a collecté et traité 1015 tonnes de dons pour réemploi. Son Atelier et Chantier d'Insertion a accompagné près de 302 salariés en insertion en 2025 (139 équivalents temps plein) vers le métier d'agent polyvalent dans les domaines de la collecte, du tri et de la revalorisation dans ses ateliers couture et bois. Le taux de sorties dynamiques (c'est-à-dire en emploi ou en formation) a atteint 55 %.

L'association Emmaüs Défi s'est portée candidate à la reprise d'une ressourcerie située rue Léopold-Bellan (2e), fermée depuis début juin 2026, qui était préalablement gérée par l'Atelier et Chantier d'Insertion de l'association Emmaüs Alternatives. Emmaüs Défi a obtenu des services de l'État un accord sur le transfert de huit équivalents temps plein d'Emmaüs Alternatives vers Emmaüs Défi à compter

du 1er octobre 2026. Il est proposé de financer ces huit équivalents temps plein nécessaires à la réouverture de la ressourcerie de la rue Léopold-Bellan par le versement d'une subvention d'un montant de 35.000 euros.

Je vous propose d'accorder à l'ensemble de ces structures des subventions d'un montant total de 84.000 euros, et de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions afférentes, en annexes.

II/ Soutien complémentaire aux SIAE en difficulté

Les difficultés financières rencontrées par un nombre croissant de structures de l'insertion par l'activité économique s'inscrivent dans un contexte préoccupant pour le monde associatif et les entreprises françaises : en 2024, 489 liquidations d'associations ont eu lieu en France, soit une augmentation de 50% en deux ans, selon le Mouvement associatif. D'après une enquête réalisée en 2025 par le Mouvement associatif, le Réseau national des maisons des associations et Hexopée, 31% des associations employeuses interrogées disposaient de moins de trois mois de trésorerie en mars 2025, quand plus de la moitié (54 %) d'entre elles rencontraient des problèmes de trésorerie de manière récurrente (23%) ou ponctuelle (31%). 69% déclaraient que le montant de leurs fonds propres était fragile ou nul. Le nombre de défaillances d'entreprises françaises atteint 68 600 en 2025, en hausse de 3,5% par rapport à 2024. La hausse des tarifs de l'énergie, le niveau élevé des taux d'intérêt ou l'arrêt des aides accordées par l'État aux entreprises lors de la crise sanitaire expliquent en grande partie ces défaillances.

Il importe que les structures de l'insertion par l'activité économique dont la situation financière apparaît dégradée ne cessent pas leur activité et puissent poursuivre leur action d'intérêt général au service de l'insertion professionnelle des publics les plus fragiles.

A Paris, plusieurs structures rencontrent des difficultés qui menacent leur équilibre financier et pourraient compromettre leur existence à plus ou moins court terme.

Les critères qui ont été appliqués pour vous proposer d'accéder à leur demande de subvention exceptionnelle sont :

- qu'au moins deux indicateurs parmi les indicateurs financiers structurants (rentabilité, liquidité, solvabilité) atteignent temporairement des niveaux préoccupants et que des mesures correctives soient proposées ;
- que cette structure doive faire face à un aléa conjoncturel dépassant sa capacité de résilience financière ;
- ou bien, si sa situation financière est structurellement critique, que la subvention demandée s'inscrive dans le cadre d'un plan de redressement crédible.

Les subventions proposées tiennent compte de l'intérêt public local et du nombre d'emplois en insertion portés par ces structures.

Afin de soutenir 12 structures en difficulté, je vous propose de leur accorder des subventions d'un montant total de 466.000 euros.

❖ Ateliers et Chantier d'Insertion

Emploi Sport Solutions, association créée en 2017 dans le 18^e arrondissement, propose à 38 bénéficiaires (9,40 équivalents temps plein) un parcours d'insertion de neuf mois préparant au brevet de maître-nageur-sauveteur. Elle met en oeuvre un parcours qualifiant, professionnalisant par le sport. L'action de cette association contribue à répondre aux besoins de recrutement dans les piscines municipales parisiennes.

L'exercice 2025 a été marqué par l'apparition d'un déficit, pour la première fois depuis la création de la structure. Cette situation résulte principalement de la diminution de certains financements publics, en particulier ceux des services de l'Etat. Les fonds propres de la structure sont fragilisés, ce qui limite sa capacité à sécuriser ses activités à court terme. La trésorerie de la structure est à un niveau préoccupant. Enfin, pour l'exercice 2026, la structure prévoit une forte baisse de son chiffre d'affaires. Dans ce contexte, Emploi Sport Solutions a engagé une stratégie de consolidation et de transformation reposant sur la diversification de ses sources de financement, notamment par le développement de partenariats privés, l'adaptation de son offre aux besoins des employeurs dans des métiers en tension et le renforcement de ses dispositifs de formation qualifiante et d'insertion professionnelle. Toutefois, la poursuite et la sécurisation de cette dynamique nécessitent un renforcement de la trésorerie et des fonds propres de la structure.

Afin de renforcer sa solidité financière et ainsi sécuriser les parcours de ses salariés en insertion, je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 50.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

Interface formation, association créée en 1995 dont le siège est dans le 18e arrondissement, gère quatre chantiers d'insertion à Paris, qui accueillent près d'une soixantaine de salariés en insertion (44,90 équivalents temps plein) et emploie 15 permanents. Ces chantiers d'insertion forment dans les secteurs de la santé (préparation au concours d'entrée en écoles d'aide-soignant et travail au sein d'EHPAD du CASVP), de la vente, des espaces verts et du maraîchage biologique.

En 2025, le chiffre d'affaires apparaît globalement stable, mais ne permet pas de retrouver l'équilibre économique. Le résultat net est devenu déficitaire en 2025, comme le résultat d'exploitation, ce qui traduit une dégradation de la rentabilité de l'activité courante. La structure traverse en effet une phase de fragilisation liée à la baisse des financements de l'État du plan d'investissement dans les compétences pour l'insertion par l'activité économique. Cette baisse affecte profondément l'équilibre du volet formation de ses ateliers et chantiers d'insertion et l'association anticipe un déficit important en 2026. Malgré cette situation dégradée, les autres fondamentaux financiers demeurent solides : la solvabilité reste satisfaisante, et la trésorerie demeure positive, bien qu'elle diminue au fil des exercices. Face à ces difficultés, la structure a mis en œuvre un plan de redressement, incluant une diminution significative des charges.

Afin d'aider cette structure à faire face à des difficultés conjoncturelles majeures affectant son modèle économique et à permettre le maintien en emploi de ses salariés en insertion, je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 70.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

Marmite d'Afrique, association créée en 2008, propose chaque année à une trentaine de salariés en insertion (11,69 équivalents temps plein en 2026) une formation au métier d'agent polyvalent de restauration collective. Son atelier et chantier d'insertion assure le fonctionnement du restaurant social implanté au sein du foyer de travailleurs migrants de la résidence sociale Coallia situé rue de Lorraine (19e arrondissement).

L'association présente une amélioration significative de sa situation financière sur les deux derniers exercices. Le modèle économique apparaît relativement solide, reposant majoritairement sur l'activité marchande. Néanmoins, Marmite d'Afrique

fait face à une augmentation significative de ses charges locatives à partir de 2026, en raison d'une régularisation de charges sur quatre exercices appelée par son bailleur. L'association a reçu une fin de non-recevoir de son bailleur à sa demande de révision de cette hausse des coûts locatifs. La trésorerie de la structure est par ailleurs limitée. La demande de subvention exceptionnelle vise à accompagner l'évolution des activités de la structure tout en maintenant accessibles les tarifs des repas.

Afin d'aider préserver son équilibre financier et ainsi sécuriser la poursuite de son activité, je vous propose d'accorder à Marmite d'Afrique une subvention de fonctionnement de 20.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

Les Enfants du Canal, association créée en 2007 dont le siège est dans le 5e arrondissement, a pour objet la lutte contre le sans abris, l'exclusion, la précarité et le mal logement, notamment par l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement social et l'insertion. Elle a employé en 2025 dans son atelier et chantier d'insertion une trentaine de salariés en insertion (10,30 équivalents temps plein), ayant tous vécu dans la rue, sur des postes d'agent d'accueil et de logistique et de travailleurs pairs. Les salariés travaillent au « busabri » (14e arrondissement) et dans le cadre de maraudes (6e, 8e, 14e et 17e).

Les salariés en insertion, cumulant des critères de vulnérabilité, y bénéficient chaque année d'un accompagnement en vue de lever les freins à leur employabilité, améliorer leur vie quotidienne, favoriser leur accès à un logement ou à des soins. Les emplois proposés par les Enfants du Canal constituent un maillon complémentaire du réseau parisien d'accompagnement des personnes en grande exclusion, et le travail de maraude et d'accueil mobile renforce l'action des services sociaux.

L'association a enregistré un résultat net positif en 2025. Elle poursuit un travail de maîtrise des charges, dans un contexte marqué par une hausse des coûts de fonctionnement. La structure demeure attentive à la consolidation de sa situation financière, caractérisée par une capacité de trésorerie limitée, un niveau d'endettement encore élevé et des marges de manœuvre réduites. Son modèle économique repose majoritairement sur des financements publics, qui représentent 90 % de ses produits, principalement au titre de ses missions de solidarité soutenues par l'État.

Afin d'aider cette structure à consolider sa situation financière et permettre le maintien en emploi de ses salariés en insertion, je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 30.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

❖ Entreprises d'insertion

Bis Boutique Solidaire, créée en 2012, est devenue société par actions simplifiée en 2020. Spécialisée dans le textile de seconde main, la structure gère un centre d'approvisionnement de 950 m² à Vitry-sur-Seine (94), et de quatre boutiques parisiennes (Paris Centre, 14e, 15e et 18e arrondissements). Elle propose un parcours d'insertion (22 équivalents temps plein) dans les activités d'agent polyvalent d'atelier (manutentionnaire, agent de tri, contrôleur qualité...), de chauffeur-livreur et

de vendeur. Bis Boutique solidaire traite 385 tonnes de textile par an. Son offre est proposée à prix accessibles.

L'entreprise subit les effets conjugués de la crise qui affecte la filière du vêtement de seconde main et de la baisse de demande générale pour le prêt à porter. Au premier semestre 2025, les volumes vendus dans les boutiques ont baissé de 5 à 15% selon les points de vente par rapport à 2024.

Un plan de redressement a été mis en place en 2025. Il consiste d'une part à orienter l'offre commerciale vers des produits vintage et à réduire les coûts, notamment par la fermeture de la boutique du 9^e arrondissement et la suppression de postes. À fin 2025, les indicateurs financiers de la structure montraient une faible solvabilité et un niveau de des liquidités préoccupant. En 2026, la structure prévoit un résultat net positif, mais des tensions de trésorerie persistantes.

Afin de soutenir la trésorerie de Bis Boutique Solidaire et lui permettre de mettre à profit son plan de redressement, afin de maintenir en emploi ses salariés en insertion, je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 35.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

Énergies 9 est une association créée en 2011, implantée dans le 18^e arrondissement. Ses salariés en insertion (4,83 équivalents temps plein) exercent des activités de nettoyage, de peinture, d'entretien d'espaces verts, de manutention.

Malgré le plan d'action mis en œuvre en 2024, cette structure éprouve des difficultés à équilibrer son modèle économique : son chiffre d'affaires est en constante augmentation depuis 2022, sans pour autant permettre à l'activité d'être rentable. En raison d'un déficit d'exploitation observé depuis 2020, ses fonds propres restent négatifs et sa trésorerie est à un niveau très bas.

Afin d'aider cette structure à consolider sa situation financière et lui permettre de poursuivre l'accompagnement vers l'emploi de huit salariés en insertion, je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 20.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

Farinez-vous, société coopérative d'intérêt collectif créée en 2009 et agréée entreprise d'insertion, est une boulangerie artisanale, solidaire et durable qui gère trois boutiques situées dans les 12^e et 13^e arrondissements. Ses salariés en insertion (6,09 équivalents temps plein) exercent des métiers d'ouvrier boulanger, de tourier, de préparateur et de vendeur.

Farinez-vous présente un modèle d'activité stabilisé avec un résultat excédentaire en 2025, mais conserve une situation financière structurellement fragile. Le plan de trésorerie met en évidence une dégradation progressive en 2026, conduisant à un risque de trésorerie négative en fin d'année. La solvabilité de Farinez-vous reste faible. Pour favoriser son développement commercial, la direction a recruté en 2026 une adjointe qui a pour mission d'élargir la gamme de produits proposée et à contribuer au développement du chiffre d'affaires

Afin de soutenir la trésorerie de Farinez-vous et de permettre le maintien en emploi de ses salariés en insertion, je vous propose d'accorder à cette structure une subvention de fonctionnement de 46.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

❖ Régies de quartier

Flora Tristan - Régie de quartier du 14^e, entreprise d'insertion créée en 2007, emploie une vingtaine de salariés en insertion (17,93 équivalents temps plein) dans le domaine du nettoyage, du bâtiment second œuvre, de l'entretien d'espaces verts et propose des services de proximité de lien social et de médiation.

Le demande de subvention exceptionnelle s'inscrit dans une situation économiquement stabilisée, mais fragilisée par une trésorerie insuffisante. La structure a un besoin de liquidité à court terme, en particulier en fin d'année.

Afin d'accompagner la Régie de quartier Paris 14 sur la voie du redressement, sécuriser sa trésorerie, et permettre le maintien en emploi de ses salariés en insertion, je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 15.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

La régie de quartier Passerelles 17, association créée en 2005, accompagne des salariés en insertion (20 équivalents temps plein) qu'elle emploie comme opérateurs de quartier (propreté, espaces verts), dans les 17^e et 18^e arrondissements. Elle gère également l'épicerie solidaire La Locale, située rue du docteur Paul-Brousse (17^e). L'association est confrontée depuis fin 2025 à une forte dégradation de sa situation financière qui se traduit par une altération du résultat, de la trésorerie et des fonds propres. Cette situation est due à une diminution significative du chiffre d'affaires, conjuguée à l'augmentation des charges de fonctionnement et de la masse salariale, qui ont généré un déséquilibre financier durable.

L'ensemble de ces éléments a conduit la gouvernance, accompagnée par un cabinet de consultant externe, à mettre en œuvre en 2026 un plan de redressement reposant sur une réorganisation interne d'envergure, la maîtrise des dépenses, le développement commercial et la recherche de financements complémentaires et de solutions de trésorerie.

Afin d'aider cette structure à amorcer le rééquilibrage de sa trajectoire financière, et permettre le maintien en emploi de ses salariés en insertion, je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 50.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

❖ Associations intermédiaires

Coup d'Main, association créée en 1995 dont le siège social est situé dans le 17^e arrondissement, compte 127 salariés en insertion (34 équivalents temps plein), qui travaillent dans les secteurs des services à la personne, du nettoyage, de la manutention, des espaces verts, de la restauration collective, de la rénovation, du secrétariat, de la rénovation, de l'accueil et du gardiennage.

Coup d'Main fait face à des difficultés de trésorerie en raison retards de paiement dans le cadre de marchés publics et de dettes fiscales résultant d'erreurs comptables. La structure connaît en 2026 une baisse significative de son activité qui met en péril son équilibre économique et éprouve sa trésorerie. La structure poursuit en 2026 la mise en œuvre d'un plan de réduction des charges fixes lancé en 2025.

Afin de soulager les tensions de trésorerie prévues en fin d'année 2026 et permettre le maintien en emploi de ses salariés en insertion, je vous propose d'accorder à cette structure une subvention de fonctionnement de

30.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

Villette Emploi AI, est une association intermédiaire créée en 2013 et implantée dans le parc de La Villette (19e arrondissement), spécialisée dans le secteur de l'événementiel. Elle emploie 91 salariés en insertion (21 équivalents temps plein) dans les métiers d'agent d'accueil et de vestiaire, de médiateur culturel et d'espace public et d'assistant administratif.

Un plan d'action mis en oeuvre en 2024 et 2025 a permis à la structure d'engager son redressement économique grâce à la progression de son activité permise notamment par le développement de nouvelles activités d'économie circulaire. Le résultat d'exploitation est redevenu positif et cette trajectoire se confirme en 2026. Néanmoins, la solvabilité de la structure reste insuffisante, ce qui ne lui permet pas d'investir dans de nouveaux projets. La subvention proposée permettrait d'atténuer les tensions de trésorerie et de renforcer les fonds propres.

Afin d'aider Villette Emploi AI à consolider durablement son redressement financier et permettre le maintien en emploi de ses salariés en insertion, je vous propose d'accorder à cette structure une subvention de fonctionnement de 50.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

ETTI

Villette Emploi ETTI est une association créée en 1999 et implantée dans le Parc de la Villette dans le 19e arrondissement. Elle est agréée entreprise de travail temporaire d'insertion. Spécialisée dans le secteur de l'événementiel, elle emploie 28 salariés en insertion (11,10 équivalents temps plein) dans les métiers d'agents d'accueil et de vestiaire, de médiateurs, de manutentionnaires et d'agents administratifs. En 2025, 30 salariés y ont travaillé.

Un plan de redressement mis en œuvre en 2024 et 2025 a permis une progression de 15% du chiffre d'affaires en 2025, grâce notamment au développement de ses activités dans le domaine de l'économie circulaire. La solvabilité de la structure demeure néanmoins insuffisante et le niveau de liquidité peu sécurisant. La structure poursuit le réajustement de ses charges et ses produits, tout en développant son activité, notamment dans le cadre de marchés publics. La subvention proposée permettrait d'atténuer les tensions de trésorerie et de renforcer les fonds propres.

Afin d'aider cette structure à consolider sa situation financière et permettre le maintien en emploi de ses salariés en insertion, je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 50.000 euros et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente, en annexes.

III Autre projet proposé par une structure de l'insertion par l'activité économique

Travail et Vie est une association créée en 1981 et implantée dans le 18^e arrondissement. Elle gère deux ateliers et chantiers d'insertion (11,80 équivalents temps plein) : une blanchisserie semi-industrielle dans le 18^e arrondissement, employant exclusivement des femmes en insertion ; un chantier développant l'agriculture urbaine, qui entretient notamment deux jardins partagés à la Ferme du Rail dans le 19^e arrondissement, première ferme urbaine de polyculture à Paris. Travail et Vie est également partenaire du Dispositif Premières Heures, qui propose une reprise d'activité progressive à des personnes ayant vécu dans la rue.

Le projet « bien-être et santé au travail en atelier et chantier d'insertion » est destiné à permettre aux salariés en insertion de bénéficier d'actions complémentaires favorisant une meilleure relation au corps et à la santé. Il comprend des équipements ergonomiques destinés à améliorer le confort de travail, une formation innovante sur les gestes et postures pour favoriser la prévention des risques professionnels, des activités sportives, et une sensibilisation à des thématiques liées à la santé. Outre l'amélioration de la qualité de vie au travail des salariés, ces actions contribuent à lever des freins à l'insertion des salariés.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les salariés en insertion de l'association Travail et vie, je vous propose d'accorder à cette association une subvention de fonctionnement de 10.000 euros en 2026 et de m'autoriser à signer la convention afférente présentée en annexe.

IV/ Soutien à des structures œuvrant pour une dynamique de réseau dans l'insertion par l'activité économique

La Ville de Paris souhaite soutenir des réseaux de l'insertion par l'activité économique dans leur engagement pour l'insertion des Parisien.ne.s, en favorisant les actions et formations qui leur sont communes, en renforçant la visibilité des parcours d'insertion et en accompagnant la montée en compétence des acteurs. Une mutualisation des réflexions et des actions apparaît en effet comme un moyen d'optimiser leurs coûts, d'échanger leurs expériences, ou de monter des projets innovants. Ces structures contribuent également à l'évaluation collective de l'impact du dispositif à l'échelle territoriale.

L'appel à projets « Dynamiques insertion par l'activité économique », lancé à trois reprises depuis 2022, a permis d'identifier et de subventionner des initiatives de ce type. Dans sa continuité, trois projets lauréats des éditions précédentes font l'objet d'une demande de subvention pour prolonger leurs actions en 2026.

Je vous propose d'accorder les subventions suivantes et de m'autoriser à signer les conventions afférentes, en annexes :

Le Comité départemental des associations intermédiaires de Paris (CDAI 75) souhaite poursuivre la mise en œuvre d'un parcours d'ateliers mutualisés entre ses membres. Ce parcours a rencontré un fort intérêt des salariés en insertion dont il renforce la maîtrise des outils et codes professionnels. Il recueille aussi l'approbation des conseillers en insertion professionnelle, qui apprécient de pou-

voir travailler dans un cadre collaboratif. Les enjeux d'intégration dans la structure, la levée des freins à l'emploi, l'élaboration du projet professionnel et les techniques de recherche d'emploi sont des points particulièrement abordés. En 2025, 92 ateliers ont réuni 486 salariés en insertion.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les salariées des AI parisiennes, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 10.000 euros en 2026 et de m'autoriser à signer la convention afférente présentée en annexe.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), réseau de l'insertion par l'activité économique, propose, en collaboration avec trois ateliers et chantiers d'insertion (gérés respectivement par La Cité de Refuge, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris et Les Œuvres de la Mie de Pain), l'entreprise d'insertion Clair et Net et l'association intermédiaire Travail et Partage de l'Armée du Salut, de renforcer les dynamiques de parcours et les sorties en emploi dans le secteur du nettoyage. Dans la continuité de la dynamique mise en œuvre depuis 2022, ce projet vise à organiser des temps dédiés avec les employeurs du nettoyage du secteur classique ; à accompagner l'accès à l'emploi durable des salariés en insertion auprès des employeurs du nettoyage ; à renforcer les parcours inter-SIAE du secteur dans un objectif de dynamisation et de progressivité ; à favoriser les suites de parcours dynamiques pour des personnes en situation de handicap en parcours IAE ; enfin, à promouvoir les missions de l'expertise des SIAE dans le domaine du nettoyage, pour leur permettre d'être mieux identifiées comme une solution de recrutement sur le territoire. En 2025, environ 65 salariés en insertion parisiens ont participé aux actions mises en œuvre.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les SIAE du secteur du nettoyage accueillant des publics fragiles, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 10.000 euros en 2026 et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente présentée en annexe.

La Fédération des Entreprises d'Insertion Ile-de-France (FEI) a pour but de représenter et de promouvoir les entreprises d'insertion parisiennes ; son objectif principal est l'insertion et la requalification professionnelle de personnes en grande difficulté. En partenariat avec trois autres réseaux, (la Fédération des Acteurs de la Solidarité d'Ile-de-France, le COORACE Ile-de-France et Chantier École Ile-de-France), la FEI a mis en œuvre un projet qui a été lauréat des trois éditions de l'appel à projets « Dynamiques insertion par l'activité économique ».

En 2025, des groupes de travail thématiques destinés à favoriser l'interconnaissance entre structures de l'insertion par l'activité économique d'une part, et entre structures et partenaires d'autre part, ont réuni une quinzaine de structures et une trentaine de partenaires. La communication a été renforcée grâce au site internet « insertion.paris » et à la diffusion d'une lettre d'information. Un programme d'animation destiné aux conseillers en insertion socio-professionnelle a consisté à organiser plusieurs journées de professionnalisation. Au total, 26 ateliers ou événements ont réuni au moins 240 participants.

En 2026, le projet présenté propose plusieurs actions dans la continuité de l'année précédente, concourant à construire une « Maison de l'insertion. » Il s'agit d'abord d'organiser des ateliers associant structures de l'insertion par l'activité économique et partenaires sur les thématiques suivantes : améliorer les parcours ; facili-

ter l'accès à l'information sur les formations ; accompagner le développement économique des structures parisiennes ; améliorer le *sourcing*, la prescription et le recrutement des publics éligibles. Des actions transversales sont proposées : un cycle de journées thématiques pour outiller les structures parisiennes et favoriser les échanges de pratiques entre acteurs ; le développement de temps d'échanges et de mise en réseau ; le développement de la communication au bénéfice des structures parisiennes. Enfin, un temps fort partenarial sera organisé en fin d'année. Ce projet fait l'objet d'une demande de co-financement auprès des services de l'État.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les publics fragiles employés dans les structures de l'insertion par l'activité économique parisiennes, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 30.000 euros en 2026 et de bien vouloir m'autoriser à signer la convention afférente présentée en annexe.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris,

Annexe : tableau des financements proposés aux structures de l'insertion par l'activité économique parisiennes en développement

Typologie SIAE	Nom de la structure	Secteurs d'activités	Arrondissements concernés	ETP retenus	Subvention
ACI	ADAGE	Préparation aux concours d'entrée en écoles d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture	18e	0,37	2 000 €
ACI	ALTRIMENTI	Transformation alimentaire - antigaspi-production et vente de conserves	19e, 20e	0,87	4 000 €
ACI	ARES ATELIER	Logistique	18e	0,92	4 000 €
ACI	EMMAÛS DÉFI	Réemploi et revente objets de seconde main	Paris Centre, 5e, 18e, 19e	8	35 000 €
ACI	ETUDES ET CHANTIERS IDF	Agent des espaces verts et mécanicien cycle dans ses ateliers-boutiques Solicycle	Paris Centre, 12e, 13e, 14e, 18e, 20e	0,5	2 000 €
ACI	LA BEAUTE DU MONDE INCLUSIVE	Préparation aux CAP conseillère de vente en beauté cosmétique, esthétique, coiffure	20e	0,64	3 000 €
ACI	LA COOP MIJOTEE	Restauration et traiteur évènementiel	11e	0,5	2 000 €
ACI	LE PAYSAN URBAIN	Agriculture urbaine, sensibilisation, entretien espaces verts	20e, 11e, 19e	0,38	2 000 €
ACI	YOTI PARIS	Reconditionnement de jeux & jouets	14e	3	12 000 €
	TOTAL ACI			15,18	66 000 €
AI	NOVEMPLOI	Agent d'accueil, d'entretien, administratif, de maintenance, de restauration et agent de collecte	tout Paris	2,02	2 000 €
AI	OPTIM EMPLOI AI	Agent d'accueil social, restauration, entretien, manutentionnaire, ouvrier polyvalent, métiers du tertiaire et du BTP	tout Paris	1,49	2 000 €
	TOTAL AI			3,51	4 000 €
EI	EXTRAMUROS	Menuiserie	19e	1,24	3 000 €
EI	LA CONCIERGERIE SOLIDAIRE 75	Concierge d'entreprises et agents d'accueil	Paris Centre, 10e, 12e, 14e, 19e	1	2 000 €
EI	REZOSOCIAL	Infogérance, développement de logiciel	20e	0,68	2 000 €
	Total EI			2,92	7 000 €
RQ	Passerelles 17 - Régie de quartier du 17ème Nord-Est	Opérateur de quartier (propreté, espaces verts)	17e	3,00	7 000 €
	Total RQ			3,00	7 000 €
	TOTAL			24,61	84 000 €